

Un brevet en 3 étapes

Le BAFA se compose de 3 étapes qui sont à effectuer **dans l'ordre** et sur une durée **de 30 mois maximum**. Il y a deux sessions théoriques à réaliser, avec un stage pratique au milieu. Pour commencer ton cursus, il faut d'abord **t'inscrire auprès du ministère Jeunesse et Sports sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd**. Tu es évalué à chaque étape par l'équipe de formateurs ainsi que par le directeur de ton stage pratique. Cette évaluation donne lieu à une appréciation écrite.

Dans le détail :

1ère étape : la formation générale - 8 jours minimum

Une formation théorique et pratique, où tu abordes l'essentiel :

- connaître les publics et les structures qui les accueillent : enfants, adolescents. séjours de vacances, accueils de loisirs,
- découvrir, préparer et animer des jeux, des chants, des activités,
- travailler en équipe, vivre et s'organiser en groupe.

Plusieurs formules existent : pension complète, demi-pension ou externat.

2ème étape : le stage pratique - 14 jours minimum

C'est une étape forte de ton cursus, au sein d'une équipe et en situation réelle avec un groupe d'enfants. Il peut se faire en séjour de vacances comme en accueil de loisirs, dans tout type de structure dès lors **qu'elle est déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale** (DDCS ou DDCSPP de ton département).

Tu disposes **de 18 mois** après ta formation générale pour accomplir ce stage.

Si tu effectues ton stage théorique avec la Ligue de l'Enseignement, nous nous engageons, sous réserve de remplissage des centres, une place en centre de vacances ou de loisirs. Sinon, Si tu es passé par un autre organisme, c'est à toi d'accomplir les démarches pour trouver ce stage et être recruté.

3ème étape : l'approfondissement ou la qualification - 6 ou 8 jours minimum

C'est la **dernière étape de ta formation**, tu as le choix entre approfondir un thème ou te spécialiser sur une compétence sportive dans le cadre de la qualification. Cette étape ressemble dans la forme à la 1ère étape et s'articule autour de plusieurs objectifs :

- l'analyse de ton stage pratique,
- la consolidation et l'enrichissement des acquis des étapes précédentes, notamment sur les aspects réglementaires,
- et la découverte d'une thématique particulière. Dans le cadre de la qualification, l'obtention de celle-ci te donne des prérogatives pour encadrer une activité sportive réglementée.

Après cette formation, tu dois attendre la décision du **jury Bafa** qui valide ton cursus. Il y a un jury dans chaque département, il dépend de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale [DDCS ou DDCSPP]. Le jury prend en compte les appréciations de chacun de tes stages pour donner sa décision.

Les vacances autrement